



# “Les Sheila” : Programme annuel de subventions de facilitation

**Chaque année, la FSHM fournit un cycle de subvention à soumettre des demandes de financement de projets au sein d'une zone sélectionnée de mise au point. En 2015, le financement vise à stimuler le développement des centres d'art du Nouveau-Brunswick. Ces fonds leur permettront d'offrir des programmes axés sur la création, la présentation et la promotion des arts visuels.**

## Phase 1 : Lettres conceptuelles

Le Conseil d'administration entend recevoir des lettres conceptuelles décrivant une proposition de financement allant entre 2000\$ et 10 000\$. Les lettres conceptuelles doivent comprendre la lettre de demande explicative (voir page 2) et pas plus d'une page complémentaire. Ces lettres visent à donner un aperçu du projet. La lettre de demande doit fournir des renseignements de base clairs et précis sur le travail proposé, ainsi que votre vision du résultat escompté quant au projet.

On accusera réception de toutes les lettres de réception; toutefois, seules celles choisies par un comité du Conseil d'administration seront invitées à présenter une proposition complète. Faites parvenir votre lettre conceptuelle au complet à l'adresse suivante :

The Sheila Hugh Mackay Foundation,  
CP 416, Saint John, N.-B. E2L 4L9

## Phase 2 : Propositions complètes

Les lettres conceptuelles choisies dans la phase 1 recevront une invitation à présenter une proposition complète. Des lignes directrices supplémentaires seront fournies à ce moment-là. La Fondation Sheila Hugh Mackay se réserve le droit de solliciter des modifications ou des adaptations relatives à toutes les demandes.

## Phase 3 : Financement

La Fondation Sheila Hugh Mackay annoncera publiquement les projets ayant été retenus pour obtenir du financement. La FSHM exigera un rapport d'étape à mi-parcours, de même qu'un rapport d'achèvement concernant tous les projets financés en vertu de ce programme.

## La préférence sera accordée aux projets qui :

- présentent des objectifs et des résultats mesurables
- prévoient un chef / directeur de projet
- présentent clairement des délais d'exécution et des stratégies de mises en oeuvre
- ciblent un besoin particulier au sein d'une communauté
- identifient des critères d'évaluation
- pourront réellement influencer les objectifs stratégiques à long terme du centre.

## 2015 – Dates-limites concernant les propositions de projets

- La lettre conceptuelle initiale doit être timbrée par le bureau de poste au plus tard le 15 janvier 2015.
- Les invitations à présenter les propositions complètes seront envoyées d'ici le 10 février 2015.
- Les propositions complètes doivent être timbrées par le bureau de poste au plus tard le 10 mars 2015.
- Subventions de financement seront annoncés le 10 Avril 2015.
- Les projets doivent être achevés en moins d'un an de la subvention ou à une date mutuellement convenue entre les parties.

## Remerciements

La FSHM retient le droit de publier ou de publiciser les résultats de tous les projets spéciaux financés par le biais d'une telle initiative. Le soutien de la FSHM doit être reconnu publiquement.



# “Les Sheila” :Programme annuel de subventions de facilitation

Titre du projet \_\_\_\_\_

Demande de subvention (2000\$ – 10 000\$) \_\_\_\_\_

Date de début proposée \_\_\_\_\_ Date d'achèvement \_\_\_\_\_

## **Coordonnées du candidat**

L'organisation \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_ Prov \_\_\_\_\_ Code postale \_\_\_\_\_

Site web \_\_\_\_\_

Personne-ressource \_\_\_\_\_ Titre \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_ Cell \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

**Aperçu du projet** (Résumé des objectifs, public ciblé et utilisation des fonds)